



METZ MÉTROPOLE  
EUROMÉTROPOLE DE METZ  
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1  
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 67 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 19 Absent(s) excusé(s) : 28 Absent(s) : 7
---	---	--

Date de convocation : 24 septembre 2024

Vote(s) pour : 84

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 2

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

**Séance du Lundi 30 septembre 2024,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2024-09-30-CM-10 :

**Adoption du bilan triennal du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025.**

Rapporteur : Monsieur Frédéric NAVROT

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

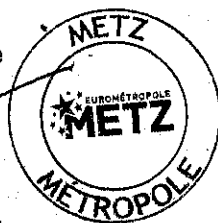
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment son article L. 302-3,  
VU la délibération du Conseil métropolitain du 17 février 2020 portant adoption du 3<sup>ème</sup> Programme Local de l'Habitat (PLH) de Metz Métropole pour la période 2020-2025,  
CONSIDERANT qu'un bilan à mi-parcours du PLH doit être soumis à l'assemblée délibérante et communiqué pour avis au représentant de l'Etat et au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH),

APPROUVE le bilan triennal du PLH de Metz Métropole portant sur la période 2020-2022 joint en annexe,  
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à transmettre le bilan triennal du PLH de Metz Métropole à Monsieur le Préfet et à le présenter au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH),  
CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de poursuivre les actions engagées du PLH 2020-2025, dans la perspective de sa révision qui interviendra en 2025.

Py JPM

Metz, le 1 octobre 2024

Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER  
Directeur Général des Services

Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
Le Responsable adjoint du Pôle Juridique

Jean Hugues MARCHAL

**Résumé de l'acte**  
**057-200039865-20240930-2024-09-DC10-DE**

**Numéro de l'acte :** 2024-09-DC10  
**Date de décision :** lundi 30 septembre 2024  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Adoption du bilan triennal du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025  
**Classification :** 8.5 - Politique de la ville-habitat-logement  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 02/10/2024  
**Numéro AR :** 057-200039865-20240930-2024-09-DC10-DE

---

**Document principal :** 99\_DE-10.pdf

**Historique :**

02/10/24 09:08	En cours de création	
02/10/24 10:11	En préparation	Catherine DELLES
02/10/24 11:03	Reçu	Catherine DELLES
02/10/24 11:03	En cours de transmission	
02/10/24 11:10	Transmis en Préfecture	
02/10/24 11:20	Accusé de réception reçu	